PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU 3.1

BORDEAUX MÉTROPOLE

Annexes à titre informatif

Zonage de l'assainissement des eaux usées

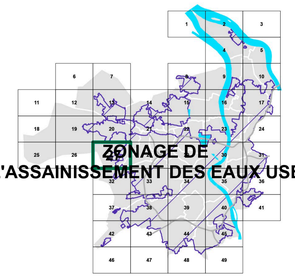
1ère révision approuvée par délibération du Conseil de la Métropole en date du 16 décembre 2016

BORDEAUX MÉTROPOLE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

LA CUB

DIRECTION DE L'EAU



Zoom sur la planche 27

BORDEAUX LE : juillet 2010	MODIFICATIONS	VERSION 01
Traitement DDUP/DPU Echelle : 1/5000	Mise à jour : avril 2011	PRESENTE PAR LE DIRECTEUR : MR P. BOURGOGNE

ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Légende

- Périmètre d'Agglomération (arrêté préfectoral du 04 août 1997)
- zone d'assainissement collectif des eaux usées
- Réseaux séparatifs d'assainissement des eaux usées (existants à la date du 18/06/2010)
- Réseaux unitaires d'assainissement (existants à la date du 18/06/2010)
- Station d'épuration
- Station de pompage (tous types)
- Aqueducs
- Zone de protection de captage d'eau potable
- Axe de cours d'eau permanent
- Limite de commune

